

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [eve-emilie-blais-cssdhr-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/df0e7ab675b141415c8ce44e>

Date d'obtention : 2025-04-14 14:47:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je dois me référer à la trousse (suivre les étapes indiquées) pour intervenir. Il est nécessaire de rencontrer tous les jeunes impliqués dans la situation et de remplir une grille d'évaluation par jeune (sauf avec le jeune ayant fait un acte malveillant). Je dois communiquer avec la police après mes rencontres avec les jeunes en cas d'acte impulsif ou immédiatement en cas d'acte malveillant. Je ne peux rencontrer de jeunes suite à l'implication de la police. Je dois saisir le cellulaire si je crois qu'il contient du matériel pornographique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai beaucoup plus à l'aise d'intervenir dans ces situations, car je n'avais aucune idée du protocole SEXTO. Je n'aurais pas trop su quoi faire, mis à part un signalement à la DPJ et consulter mon supérieur.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Respecter le protocole, ne pas regarder le contenu, ne pas compléter la grille avec un jeune ayant fait un acte malveillant.